

(1) **CERTIFICAT**

(2) N° du certificat : **ZP/B155/21-PZ** remplace ZP/B294/17

(3) Produit: **Dispositif d'ancrage type A**
Type: ABS-Lock® Falz IV

(4) Fabricant: **ABS Safety GmbH**

(5) Adresse: **Gewerbering 3**
47623 Kevelaer
Allemagne

(6) Le type de ce produit ainsi que les différentes variantes acceptées sont fixées dans l'annexe à ce certificat.

(7) L'organisme de certification de DEKRA Testing and Certification GmbH certifie que ce produit répond aux exigences selon Point 8 des données fondamentales d'examen énoncées. Les résultats de l'examen sont transcrits dans le rapport PB 21-129.

(8) Les exigences sont remplies par la conformité à la norme

DIN EN 795:2012

DIN CEN/TS 16415:2017

(9) Ce certificat se rapporte uniquement à la conception et à l'examen du produit décrit en concordance avec les données fondamentales d'examen énoncées. Pour la fabrication et la mise en service du produit d'autres exigences sont également à remplir, qui ne sont pas couvertes par le présent certificat.

(10) Le fabricant est autorisé à ajouter le poinçon de contrôle aux produits correspondant aux échantillons contrôlés selon l'échantillon joint.

(11) Ce certificat est valide jusqu'au 28.09.2026.

DEKRA Testing and Certification GmbH
Bochum, le 29.09.2021

Signé : Kilisch
Gérant



Nous vous confirmons la vérité de la traduction de l'original allemand.
En cas d'arbitrage seul le texte allemand est valable et fait foi.


Gérant

TRADUCTION

- (12) Annexe à
- (13) **Certificat**
ZP/B155/21-PZ
- (14) 14.1 Objet et type
Dispositif d'ancrage type A
Type: ABS-Lock® Falz IV

14.2 Description

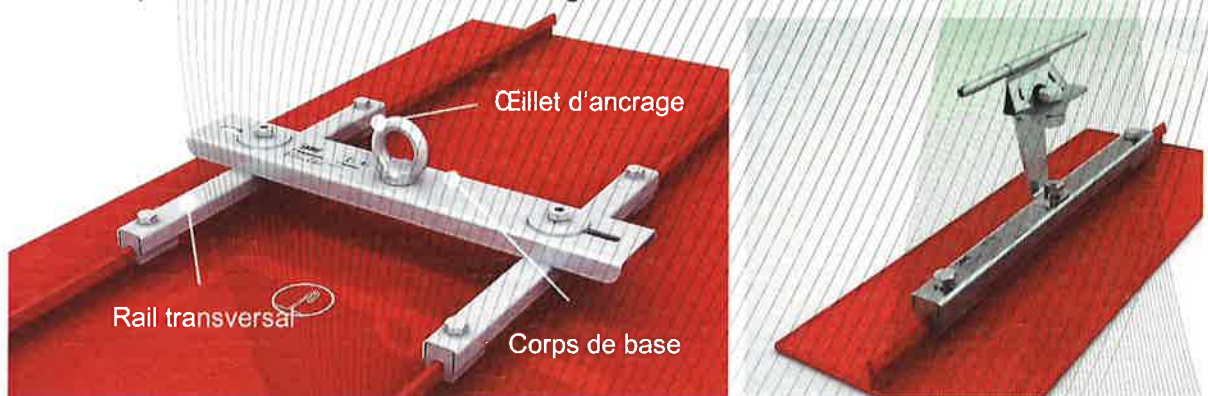
Le dispositif d'ancrage, type : ABS-Lock® Falz V (figure 1), sert à protéger un maximum de trois personnes contre le risque de chute et est prévu pour le montage sur des profilés à joint debout présentant une solidité suffisante. Le dispositif d'ancrage est fixé sur les profilés du toit à l'aide de quatre ou deux bornes profilées en deux parties en aluminium adaptées au contour des joints debout. La fixation de la borne profilée s'effectue à l'aide de deux vis sans tête.

Le corps de base du dispositif d'ancrage se compose d'une tôle pliée ($t = 2 \text{ mm}$) munie de trous oblongs aux extrémités ($28 \text{ mm} \times 11 \text{ mm}$). Aux deux extrémités du corps de base, une tôle pliée (rail transversal, $t = 2 \text{ mm}$) est également vissée, de sorte qu'une construction d'ensemble en forme de H est formée. L'assemblage des rails transversaux et des bornes profilées s'effectue par une vis à six pans creux M10 x 18 ainsi que des écrous à six pans creux correspondants et des rondelles plates.

Grâce aux trous oblongs, le dispositif d'ancrage peut être adapté à la largeur de bac respective du support de montage. Dans la version : ABS-Lock® Falz IV 450, le dispositif d'ancrage convient pour des largeurs de bac de 300 mm à 450 mm. Dans la version ABS-Lock® Falz IV 660 pour des largeurs de bac de 420 mm à 660 mm.

Sur le plan structural, le point d'ancrage individuel est conçu de façon à pouvoir absorber les forces attendues en combinaison avec les systèmes de guidage de câbles ABS-Lock® SYS lors de la sollicitation par une chute. Dans le cadre de cette application, le dispositif d'ancrage s'utilise comme ancre terminale, intermédiaire ainsi que de courbe au niveau des systèmes de guidage de câbles correspondant à la norme DIN EN 795:2012 type C d'ABS Safety GmbH. La vis à œillet peut être remplacée par le montage de composants de guidage de câbles. La version ABS-Lock® Falz IV-ZW (figure 2) est exclusivement utilisée comme ancrage intermédiaire.

Le dispositif d'ancrage est en matériau résistant à la corrosion et peut être sollicité dans toutes les directions, parallèlement à la surface de l'ouvrage.



Figures 1 - 2 : dispositif d'ancrage, type : ABS-Lock® Falz IV et ABS-Lock® Falz IV-ZW (exemple de montage)

- (15) Rapport
PB 21-129, 29.09.2021